

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@Ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Télec.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@Ontario.ca



2009: SB6

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations
scolaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Paiements de transfert et rapports financiers

DATE : Le 4 février 2009

OBJET : Calcul de l'effectif quotidien moyen des programmes d'éducation
permanente et d'études personnelles pour l'année 2008-2009

La marche à suivre pour compiler et présenter l'effectif quotidien moyen des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles pour les besoins des états financiers de 2008-2009 n'a pas été modifiée.

Comme pour les années précédentes, les conseils scolaires doivent remplir les listes de cours aux fins de subventions ainsi que les relevés des effectifs appropriés. Ils doivent se servir des registres ministériels pertinents pour présenter les données aux fins de financement. Ils ne sont toutefois pas tenus d'envoyer les formulaires au Ministère.

Les listes de cours sont un élément important pour assurer le suivi des effectifs des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles et doivent donc être conservées aux fins de vérification par le Ministère. Les formulaires doivent être conservés pendant au moins l'exercice financier en cours et l'exercice financier précédent du conseil scolaire. Pour ce qui est des périodes de conservation plus longues, il faut se conformer au programme de gestion des dossiers du conseil, comme il est indiqué à l'alinéa 171(1) (38) de la *Loi sur l'éducation*.

Les listes de cours, en format Excel, et les directives concernées, en format Word, sont affichées sur le site extranet de la Direction des paiements de transfert et des rapports financiers à l'adresse <http://tpfr.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>, dans la section Inscription des élèves.

Les listes de cours pour les programmes de formation linguistique ne donnant pas droit à des crédits (anglais ou français langue seconde pour adultes et cours de langue et d'instruction civique pour adultes), qui relèvent maintenant du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, ne sont désormais plus affichées sur ce site extranet. Pour obtenir un complément d'information au sujet de ces formulaires, veuillez communiquer avec Mourad Mardikian au 416 327-4331, ou lui envoyer un courriel à Mourad.Mardikian@ontario.ca.

Si vous avez des questions au sujet de la marche à suivre décrite aux présentes, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente ou l'agent des finances du Ministère responsable de votre conseil scolaire.

Je vous remercie de votre coopération.



Andrew Davis